

Avis de constitution

SOCIETE « OHINA-BTP » en abrégé « OBTP »

Siège Abidjan dans la commune de cocody faya
abatta extention Nord bingerville au lot n°28 ilot n°03,
Lot 28, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OHINA-BTP » en abrégé « OBTP »

Objet : Bâtiment et travaux publics (BTP)-
Formation et éducation-
transport-
élevage et agriculture-
Import-export-
Quincaillerie-
Menuiserie, bois et aluminium-
entretien de bureau et climatiseurs-
intermédiation- représentation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune de cocody faya
abatta extension Nord bingerville au lot n°28 ilot n°03,
Lot 28, Ilot 03

Dirigeant(s) M DAGO KOUASSI ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07653 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47341/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

